

Le projet associatif : fédérateur et porteur de sens



Principes fondateurs, valeurs et formalisation : être capable de traduire l'origine du projet, ses valeurs et sa motivation au travers d'un document pilier de l'association.



Temps animé par :



Programme de la séance

1

Le projet, qu'est-ce
que c'est ?

2

La démarche, le
contenu, la forme

3

Les statuts

4

La démarche de
création

Brise Glace pour faire connaissance

Les rencontres inopinées



PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA

1

Le projet, qu'est-ce que c'est ?



Le projet

Qu'est-ce-que c'est au fait ?

" Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons."

Jules Renard



ORIGINE

Du rêve, de l'utopie et du désir communs, nait l'association, imaginée par plusieurs individus. Elle nous ressemble et nous rassemble.

GAGE DE LIBERTÉ

- De choix
- De valeurs
- De réunion
- De participation
- D'organisation

La philosophie



Groupe d'Interview Mutuel :

“ Mon asso, dans l'idéal “

Par groupes de 3, pendant 5 minutes chacun, une première personne va parler, les deux autres la questionner. Au bout de 5 minutes, on tourne dans le groupe.

Thème : parlez de votre **désir**, pourquoi vous avez ce projet ou êtes dans cette association. On met de côté toute contrainte (matérielle, financière, humaine, etc.).

Partez de **vous-même**, de **vos envies**.



ARTICLE 1ER

L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. [...]

ARTICLE 3

Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte au territoire national et à la forme républicaine du Gouvernement est nulle et de nul effet.

La loi du
1er juillet
1901



LE PROJET, C'EST CE À
QUOI ON ASPIRE, CE
QU'ON VISE.

IL INDIQUE D'OÙ ON
VIENT ET OÙ L'ON VA.



Association de fait vs Association déclarée

ASSOCIATION DE FAIT

L'association de fait est non déclarée, et c'est légal. L'engagement moral de ses membres se fait les uns envers les autres, rien de plus.

Elle ne bénéficie pas de personnalité juridique, ne peut ouvrir un compte bancaire ni percevoir de subvention.

ASSOCIATION DÉCLARÉE

L'association déclarée devient personne morale et se dote de la capacité juridique : peut ouvrir un compte bancaire, demander et recevoir des subventions, signer des contrats, ester en justice...



Le projet associatif, pourquoi faire ?

FONCTION SYMBOLIQUE

Source d'unité, le rêve, l'envie commune

FONCTION CONTRACTUELLE

Adhésion, engagement

FONCTION OPÉRATOIRE

Ligne directrice commune

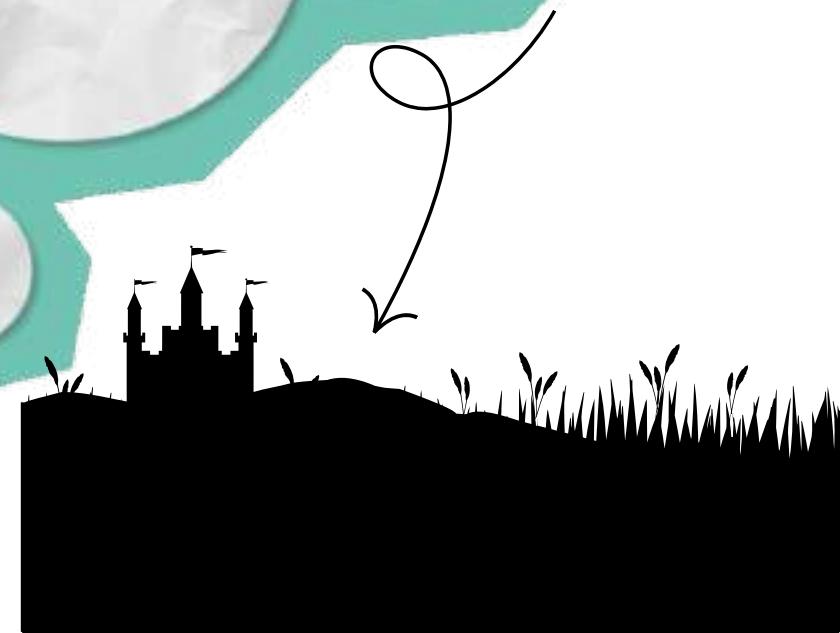
FONCTION DE COMMUNICATION

En interne : langage commun
En externe : lisibilité du projet



Le projet c'est :

Rêve
Envies Utopie
communes **DÉSIRS**



2

La démarche, le contenu, la forme

PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA

DES RÉFLEXIONS, DISCUSSIONS ET ÉCHANGES, DÉFINIR SES ENVIES, DÉSIRS, MOTIVATIONS



ETAT DES LIEUX, CONSTAT, DIAGNOSTIC ANALYSE

Ressources, points forts, à améliorer...

NOS OBJECTIFS

Ce qu'on vise, les
axes de
développement
A long, moyen et
court terme

NOTRE PLAN D'ACTIONS POUR TENDRE VERS CET IDÉAL

Les pistes possibles

UNE MÉTHODE : PQOOQCC

POURQUOI

QUOI

QUI

OÙ ET QUAND

COMMENT

COMBIEN

POURQUOI

L'intérêt du projet, le but et les valeurs communes qui nous réunissent.

QUI

Par qui ? Avec qui ? Pour qui ?

COMMENT

Les façons de faire. Les façons d'évaluer son action, de mesurer son impact.

QUOI

Que fait-on ? les objectifs et les actions que nous voulons poursuivre.

OÙ ET QUAND

Territoire, lieux.
Programmation dans le temps.

COMBIEN

Les besoins humains, matériels, financiers.

ET PENSER À L'ÉVALUATION

Il ne s'agit pas de contrôle, mais bien de mesurer la réussite ou non de ses actions, et de réajuster au besoin son projet.

LA MISE EN OEUVRE DU PROJET :



C'est le
chantier

Après l'état des lieux, le diagnostic, on pose des objectifs, on réadapte le projet en fonction des contraintes, on réalise le chantier !

C'est essayer, se planter, y réfléchir à plusieurs, imaginer des trucs et recommencer.

Ce qu'on retrouve dans la formalisation du projet associatif

1 LA FINALITÉ

C'est ce vers quoi l'on tend, à long terme. Elle donne du sens au projet, elle est le guide. Elle est d'ordre philosophique, idéologique

3 LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

C'est ce qui doit être, à court terme. On est concrètement dans l'action et ces objectifs sont mesurables et "palpables".

2 LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

C'est ce qui devrait être, à moyen terme. On commence à être dans l'action tout en mêlant l'aspect philosophique

4 LE CHANTIER

Mise en oeuvre concrète des actions. Déterminer les ressources bénévoles, salariées, gestion financière, communication, organisation d'événements... Mesurer l'impact de ses actions.

Le projet associatif : comment le transmettre ?

Différentes manières de **présenter** le projet associatif :

- Sous forme d'un tableau
- La facilitation graphique
- Un document d'une à plusieurs pages
- Une charte
- Une vidéo...

Exemples de présentation de projet associatif :

Tableau

Notre ambition : décrire l'objet de l'association, la finalité (le but ultime, la vocation)

Le Projet associatif définit les orientations politiques de l'association. Ce paragraphe permet d'affirmer les valeurs que l'association défend ainsi que celles qui rassemblent l'ensemble des membres de la structure.

Nos objectifs :

Au regard de ses principes, du diagnostic et de sa finalité, quels sont les objectifs auxquels répondent les actions de l'association

Rayon d'action /
territoire / lieu
d'intervention :

Nos activités :

Énumérer les actions principales de votre association

Les actions de l'association sont les éléments clés de la déclinaison opérationnelle des objectifs du projet.

Pour l'objectif 1 (exemple : s'ouvrir à de nouveaux publics) > action 1 (ouvrir une section senior) ; action 2 (intervenir dans les écoles primaires)...

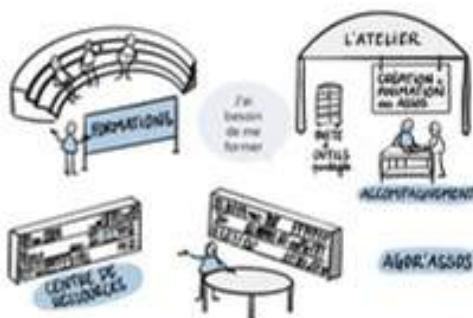
Publics :

Qui le fait ?

Pour qui ?

Avec qui ?

Exemples de présentation de projet associatif : facilitation graphique



ÉCOLE DES SAVOIRS COLLECTIFS

Formations ou conseils, en collectif ou en individuel, nos experts vous accompagnent pour construire votre projet associatif et pour acquérir de nouveaux savoirs.



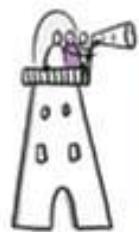
HALLES des ASSOS

Diablaçons, petits déjeuners, forum des assos... Venez participer à nos espaces de rencontres entre citoyens et associations locales !



SENTIERS de la COOPÉRATION

Vous cherchez des partenaires pour un projet ? Nous vous mettons en lien avec eux, vous guidera dans les dispositifs et outils... Et pourront même le porter avec vous !



OBSERVATOIRE de la VIE ASSOCIATIVE

Nous collectons et analysons les données quantitatives et qualitatives sur la vie associative pour mieux vous informer et vous aider dans vos projets.



Véritable pilier de la vie associative locale, la MdA de Tourcoing est un lieu de ressources, d'échanges et de rencontres à l'écoute et au service des personnes engagées dans la vie associative et citoyenne.

Son projet s'organise autour de 3 grandes missions

- promouvoir l'engagement associatif,
- accompagner les dynamiques collectives,
- coopérer pour faire société.

Ouverte sur l'Europe et le monde, engagée auprès des jeunes et notamment des moins de 18 ans, active de la transition écologique et de la lutte contre les discriminations, la MdA défend des valeurs claires d'économie sociale et solidaire, de transmission, de partage des savoirs et d'autonomisation des citoyens.



PORTE-VOIX

Réseaux sociaux, newsletter... Nous valorisons vos actions et événements. Et portons haut la voix de la dynamique et des valeurs associatives !



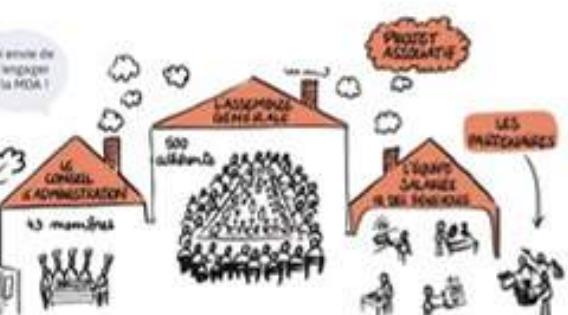
OFFICE d'ORIENTATION

Quel que soit votre besoin, nous vous écoutons, informons et orientons vers les activités, dispositifs ou personnes qui vous correspondent.



AUBERGE COMMUNE

Mise à disposition de salles, espaces d'exposition, prêt de matériel, accès wifi, boîtes postales... La Maison des Associations est d'abord la vôtre !



CUISINES COMMUNES

En cuisines, nos administrateurs, adhérents, salariés et partenaires expérimentent, imaginent et font vivre le projet de la Maison des Associations.

Exemples de présentation de projet associatif : facilitation graphique ou carte mentale

Action 1

quoi et pour qui, où,
quand, comment

Action 2

qui et pour qui, où,
quand, comment

Action 3

qui et pour qui, où,
quand, comment,
avec qui

Evaluation

Nom asso

Missions / objectifs

Valeurs portées

Publics cible

Mots clés

Communication
Comment

Moyens financiers,
humains, partenariat
Comment / combien
/ par qui, avec qui...

Moyens logistiques
Comment et où

Gouvernance et
moyens humains
Par qui, avec qui,
organisation

3

Le statut associatif

PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA

Les principes de base des associations



PRINCIPE DE LIBERTÉ

Droit de s'auto-organiser : gouvernance, innovation, adhésion à un projet commun.



GOUVERNANCE

En mode "pyramide" ou "collégiale", de multiples possibilités de gérer son association



PRINCIPE DE NON LUCRATIVITÉ

Pas de recherche de profit (excédents possibles pour servir le projet)



GESTION DÉSINTÉRESSÉE

Dirigeant-es bénévoles, pas d'intérêt financier dans les buts de l'association



ÉVOLUTION

Possibilité de faire évoluer à tout moment son projet associatif et ses statuts.

L'écriture des statuts



Modèles de statuts VS statuts type

Le modèle est une base de travail adaptable, à préférer aux statuts types qui peuvent être imposés.

DID YOU KNOW?



Évolution du contenu des statuts :
ceux-ci sont VIVANTS et peuvent
être modifiés à l'envi et à l'infini

PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA



Les statuts de l'association

LA CARTE D'IDENTITÉ

Le nom, l'objet et le siège social de l'association : **OBLIGATOIRE**

MEMBRES

Qui peuvent être les membres de l'association, comment adhérer...

DISPOSITIONS DIVERSES

Dissolution, autres...

GOUVERNANCE

Organisation des AG, Conseil d'Administration, Bureau, ou autre forme d'organisation

RESSOURCES

Financières
Préciser si ventes, lesquelles.

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le RI sert à préciser certaines dispositions non prévues dans les statuts.

4

La démarche de création



Le parcours de vie de l'association

CONCEPTION

Ecriture du projet associatif puis des statuts, assemblée générale constitutive qui valide collectivement la création

LANCEMENT

Trouvez l'organisation qui vous correspond. Ouverture compte en banque et assurance (responsabilité civile).

NAISSANCE

Dépôt des statuts et formulaires en préfecture ou en ligne. Réception du récépissé de déclaration et parution au Journal Officiel : veiller à garder tous les documents ! Acquisition du statut de personne morale.

VIE DE L'ASSOCIATION

Ressources bénévoles, salariées, gestion financière, communication, organisation d'événements...

Les étapes de création ou modification

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMPTÉ RENDU D'AG

DÉCLARATION

RÉCÉPISSÉ

Création ou modification

PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL

AUTRES DÉMARCHES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(constitutive, ordinaire ou extraordinaire) avec toutes les personnes engagées dans le projet, ou les membres, pour discuter et approuver les statuts, le projet et procéder (s'il y a lieu) aux élections

DÉCLARATION

Au greffe du département (préfecture) ou sur www.service-public-asso.fr. Gratuit. A faire dans les 3 mois suivant l'AG.

Documents à fournir : statuts signés par au moins 2 personnes, PV d'AG signé, liste des administrateurs, cocher l'insertion au Journal Officiel

PARUTION AU JO

Dans le délai d'un mois, qui marque l'acte de naissance officiel de l'association (acquisition de la capacité juridique)

COMpte RENDU D'AG

PV (procès verbal) qui consigne l'ensemble des décisions prises

RÉCÉPISSÉ

de déclaration envoyé en moyenne dans les 8 jours

AUTRES DÉMARCHES

Ouverture d'un compte en banque, d'une assurance

Demande d'un SIREN / SIRET...



LE PROJET ASSOCIATIF,
C'EST LA PHILOSOPHIE
DE L'ASSOCIATION



LES STATUTS, C'EST LE
MODE D'EMPLOI

PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA PALVA

“Pour inventer et créer,
il faut savoir zigzaguer
et préférer les
bifurcations ”

MICHEL SERRES



Contact Info

PROFESSION SPORT & LOISIRS 64
ASTRID ROCHE

12 RUE DU PROFESSEUR GARRIGOU LAGRANGE -
64000 PAU

05.59.14.19.61

astrid.roche@profession-sport-loisirs.fr
jean.massoue@profession-sport-loisirs.fr

